

MARCHE A SUIVRE DEVENIR MEMBRE

1. Demande d'adhésion

L'organisation remplit le formulaire d'inscription pour devenir membre.

2. Signature de la charte

L'organisation lit et signe la charte.

3. Demande d'adhésion

L'organisation envoie par e-mail (direction@agroimpact.ch) ou par courrier (AgroImpact, Av. Des Jordils 1, CP 1080, 1001 Lausanne) le formulaire complété ainsi que la charte signée et transmet ainsi sa demande officielle pour devenir membre d'AgroImpact.

4. Décision

La demande d'adhésion est votée par le comité lors de sa prochaine séance.

5. Adhésion

L'organisation reçoit la décision du comité par courrier.

6. Cotisation

L'organisation paie la cotisation annuelle

+ télécharger les statuts

+ télécharger la charte